

Formulaire d'inscription pour voiturette de golf

Le formulaire d'inscription doit être dûment et complètement rempli et signé avant de le soumettre au bureau sinon il ne sera pas accepté.

No de site : _____ Numéro d'inscription de la voiturette de golf (si différent du n° de site) : _____

Occupant(s) : _____

Description de la voiturette : _____

ASSURANCE DE LA VOITURETTE DE GOLF*

Compagnie : _____ N° police : _____

Date d'expiration : _____

*Vous devez présenter une preuve d'assurance en main propre au bureau tous les ans.

RÈGLEMENTS POUR L'UTILISATION D'UNE VOITURETTE DE GOLF conformément au permis d'occupation :

- Les voiturettes de golf ne peuvent être conduites que par des conducteurs titulaires **d'un permis de conduire provincial valide** (les personnes titulaires d'un permis de conduire progressif ou d'un permis d'apprenti doivent être accompagnées d'un conducteur titulaire d'un permis complet).
- **Il est interdit d'avoir un récipient ouvert contenant de l'alcool dans une voiturette de golf;** toute personne au volant d'une voiturette de golf sous l'influence de l'alcool ou de drogues perdra ses privilèges de voiturette de golf pour le reste de la saison.
- Les voiturettes de golf doivent demeurer sur les routes et les sentiers désignés de la propriété.
- Les voiturettes de golf doivent toujours être utilisées de manière sécuritaire en respectant la limite de vitesse affichée dans toute la propriété.
- Il est interdit au conducteur de tenir un enfant sur ses genoux pendant la conduite; le nombre de personnes permises dans une voiturette de golf est déterminé par le nombre de places assises disponibles dans celle-ci. Interdiction de se tenir debout.
- Il est interdit de circuler en voiturette de golf après minuit, et seules celles équipées de phares adéquats peuvent circuler après la tombée de la nuit.
- L'autocollant confirmant l'inscription de la voiturette de golf doit être apposé sur le capot avant avec l'année en cours bien visible.

Le non-respect de **TOUS LES RÈGLEMENTS** peut entraîner une suspension temporaire de l'utilisation de votre voiturette de golf, ou le retrait complet de celle-ci de la propriété, et tous les privilèges y étant associés seront annulés.

NOM (liste de tous les conducteurs)

Classement du permis de conduire

1. _____

2. _____

3. _____

4. _____

5. _____

En signant ce formulaire d'inscription, je reconnais (nous reconnaissons) avoir lu les règlements susmentionnés et j'accepte (nous acceptons) de les respecter en tout temps afin de conserver mon (notre) privilège de conduire la voiturette de golf répertoriée.

Nom de l'occupant: _____ Date: _____

Signature de l'occupant: _____